



**Eric Lejoindre**  
Maire du 18<sup>e</sup>

Paris, le 21 mars 2022

Monsieur Didier LALLEMENT  
Préfet de Police  
Préfecture de Police  
9, boulevard du Palais  
75195 PARIS RP

*N/Réf. : CAB/EL/FP/KH/AT/dd*

Monsieur le Préfet de Police,

Le 14 mars dernier était voté au Conseil du 18<sup>e</sup> arrondissement un vœu déposé par les habitants de la Porte de la Chapelle, demandant le retour d'un commissariat au cœur de leur quartier. L'ancienne antenne de police de la rue Raymond Queneau abrite désormais les locaux de la BAPSA. Cette demande des riverains traduit le besoin d'une police nationale plus visible et présente dans un quartier qui se vit comme enclavé.

Le travail mené par les effectifs du commissariat a d'ores et déjà conduit à d'excellents résultats, mais les délits de tout ordre demeurent conséquents et les trafics se reconstituent dès qu'un réseau est démantelé.

Le développement considérable que connaît et connaîtra ces prochaines années la Porte de la Chapelle va contribuer à faire évoluer en profondeur ce quartier, en lui donnant un second souffle tout en assurant une mixité sociale essentielle. Le nouveau quartier Chapelle International sera en effet bientôt suivi par l'expansion du projet Chapelle Charbon, le développement des programmes Hébert et Gare des Mines ainsi que par la construction du campus Dubois-Condorcet et de la nouvelle enceinte sportive Arena 2, prévue pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. Comme je vous l'indiquais dans mon courrier du 6 mai 2021, il apparaît indispensable que nous soyons suffisamment dimensionnés pour protéger les habitants et usagers de ces quartiers.

Afin d'assurer la tranquillité des Parisiens, la Ville de Paris a débloqué d'importants moyens pour lancer et développer sa police municipale, avec l'objectif affirmé de doubler le nombre de ses agents d'ici la fin de la mandature. Le 18<sup>e</sup> est et demeurera parmi les arrondissements les mieux dotés compte-tenu de sa taille et des problématiques qui lui sont propres et la coopération entre nos deux polices est déjà une réalité dont nous nous réjouissons.

En parallèle, afin de mener la lutte contre les activités délictueuses et criminelles qui minent le quotidien des riverains de la Porte de la Chapelle tout en assurant efficacement leur sécurité et celle des futurs habitants et usagers de ces quartiers en devenir, il est indispensable que les moyens engagés par la Préfecture de Police dans l'arrondissement soient à la hauteur de ses difficultés et de ses évolutions.

En vous remerciant pour la poursuite de votre engagement dans notre arrondissement, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet de Police, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Mairie du 18<sup>e</sup>

1, place Jules Joffrin 75 877 Paris cedex 18 | 01 53 41 18 18 | mairie18.paris.fr

@Mairie18e | @mairie18paris